

 <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/info-france-bleu-un-ancien-surveillant-d-...>

 De

 4 min read

INFO FRANCE BLEU - Un ancien surveillant d'un collège privé de Rouen mis en examen pour viols sur mineurs - France Bleu

C'est l'aboutissement de plusieurs plaintes déposées contre Lionel Sanchez, 49 ans. Deux plaintes qui ont conduit le parquet de Rouen à ouvrir une information judiciaire pour **viols sur mineurs de 15 ans**, selon nos informations. La première date de 2022. Maxime, 43 ans aujourd'hui, accuse Lionel Sanchez de lui avoir imposé **caresses, masturbations et fellations réciproques** à l'occasion de séances de soutien scolaire au collège Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle à Rouen où il était employé comme surveillant. Maxime avait 12 ans, Lionel Sanchez en avait 18. Un traumatisme que Maxime avait déjà raconté à France Bleu Normandie, sous le pseudonyme de Julien.

france
bleu
publicité

Condamné à deux ans de prison avec sursis en 2022

Ce jeune banquier en Suisse a longtemps gardé le secret, avant de se décider à porter plainte à la suite de la condamnation de Lionel Sanchez à deux ans de prison avec sursis, pour agressions sexuelles sur un enfant de 8 ans, le fils d'une salariée de France Bleu Normandie où il travaillait comme animateur radio, à la fin des années 90. Il a **quitté France Bleu en 2018**.

Des années de souffrances physiques et psychologiques

La deuxième plainte a été déposée en juin 2022 par **la propre cousine de Lionel Sanchez**. C'est la seule femme dans ce dossier, qui n'était qu'une petite fille à l'époque des faits qu'elle dénonce. Sandra, 41 ans, l'accuse de l'avoir violée quand elle avait 6 ans, lui en avait 15. Les deux cousins séjournaient cet été là chez leur grand-mère à Marseille. *"Il m'a fait m'asseoir à côté de lui, il avait un livre dans les mains et puis là il a commencé avec ses doigts à me pénétrer et je suis restée sidérée"* raconte la jeune femme. *"Il m'a dit, c'est un secret entre nous deux et si tu en parles, ça se passera très mal"*. Sandra, elle aussi, a longtemps gardé ça pour elle mais sa voix s'étrangle quand elle évoque les années de douleurs physiques et psychologiques qu'elle a enduré ensuite. Elle aussi s'est décidée à porter plainte quand elle a appris que son cousin avait été condamné pour agressions sexuelles sur mineurs. *"Je pensais que j'étais la seule, mais il a détruit des enfances, c'est un prédateur"* assure la jeune femme.

Confronté à ses accusateurs en garde à vue

Le mercredi 24 avril, après plusieurs mois d'enquête et d'auditions menées par les policiers de la brigade des mineurs, Lionel Sanchez a **été convoqué à l'Hôtel de police de Rouen et confronté à trois de ses victimes** au deuxième jour de sa garde à vue. Maxime espérait des aveux, mais *"il a tout nié en bloc pour ma part. Ce que j'attends surtout, c'est que la justice fasse son travail"* confie-t-il. Deux autres personnes ont été confrontées à l'ancien animateur radio : un homme dont Lionel Sanchez a été le baby-sitter occasionnel, et un jeune homme qui avait 18 ans en 2015 et qui l'accuse d'une agression sexuelle en marge d'un rendez-vous professionnel à Paris, alors que l'ex-animateur avait été promu directeur des programmes de France Bleu. *"Quand il s'abonne à mon compte twitter, qu'il m'envoie un message et qu'il me dit que mon profil l'intéresse pour une chronique média à France Bleu, je suis flatté"*. Les deux premiers rendez-vous dans son bureau et lors d'un déjeuner se passent bien, le troisième s'achève brutalement quand Lionel Sanchez lui glisse la main dans le slip après l'avoir attiré chez lui au prétexte de déposer son sac de piscine.

Sept plaintes dans le dossier du juge d'instruction

Pour lui, **les faits sont prescrits**, "*mais ils éclairent les témoignages des autres plaignants*" plaide **Laura Kalfon**, l'avocate du jeune homme et de Maxime. Par ailleurs, trois autres plaintes ont été jointes au dossier dont deux datant de 2006 qui avaient été classées sans suite, faute d'éléments suffisants. Mis en examen vendredi, l'homme a été placé sous contrôle judiciaire. L'enquête va désormais se poursuivre sous la direction d'un juge d'instruction. Contactée par France Bleu, l'avocate de Lionel Sanchez, n'a pas souhaité faire de commentaires. À ce stade, il reste présumé innocent.

Generated with Reader Mode